

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ACTION MONDIAL POUR LA JEUNESSE A L'HORIZON 2000 ET AU DELA : SITUATION DES JEUNES AU CAMEROUN

DOMAINE : JEUNES ET ENVIRONNEMENT

VU PAR

**L'Association Jeunesse Verte du Cameroun en collaboration avec Le Réseau National des Jeunes Acteurs Environnementaux et ses représentants des dix provinces du Cameroun.
Le porte-parole des jeunes pour la campagne du Millénaire/ Cameroun : Tamoifo Nkom Marie.**

Recommandation principale : la tranche d'âge

Cette organisation est une organisation de jeunes et elle est dirigée par des jeunes (35 ans à 18 ans).

Nous pensons que la tranche de jeunes est comprise entre 18 et 35 ans, car les conditions de vie sont différentes et en Afrique l'école commence tardivement pour les jeunes scolaires d'où leur retard, déterminer une tranche d'âge est alors difficile pour le continent africain. Les jeunes ne sont actifs que dès l'âge de 18 ans mais commencent à agir vraiment entre 25 et 35ans. Est considéré comme jeune leader celui qui peut déjà réfléchir et s'intégrer dans une quelconque action. Il est urgent de trouver une solution et nous sommes prêts à soutenir toutes les actions qui en découlent et à soutenir et défendre ce point de vue qui limite la participation des jeunes africains au niveau national et international.

SAVIEZ-VOUS QUE :

- pour les Nations Unies, la **Jeunesse est la période entre 15 et 24 ans**
- Une résolution de l'Assemblée Générale A/RES/53/133 a été adoptée en novembre 2003. Dans cette résolution, l'Assemblée Générale décide notamment << de consacrer, lors de sa soixantième session, en 2005, deux réunions plénières à l'examen de la situation des jeunes et des aboutissements réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial dix après son adoption.>> pour la résolution, cliquez ici (www.un.org/youth).
- Également dans cette résolution, l'Assemblée Générale << reconnaît l'importance de la pleine et effective participation des jeunes et des organisations de jeunesse aux niveaux local, national, régional et international dans la promotion et la mise en œuvre du programme d'action mondial, et dans l'évaluation des progrès réalisés et des obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre...>>.

ETUDE DE CAS / ASSOCIATION JEUNESSE VERTE DU CAMEROUN

Notre organisation est l'association de facilitation du réseau national des jeunes acteurs environnementaux qui regroupe en son sein plus de 300 groupes de jeunes organisés et près de 200 individus sur tout le territoire camerounais. Il y'a un équilibre entre hommes et femmes. Avec le gouvernement c'est le parrainage des activités de l'AJVC et ceci lors des événements officiels et les ONG sont des partenaires de conseil et de guide. Nous avons lancé le programme Jeunesse et Environnement. En 2001 au Cameroun.

Historique de l'Association Jeunesse Verte du Cameroun et du Réseau National des Jeunes Acteurs Environnementaux

Notre association a été légalisée le 17 août 2000, ceci sur la base de 4 ans d'activité de leurs membres fondateurs. A l'instigation de 2 jeunes volontaires étudiants et de leurs amis étudiants sans emploi, et sous les conseils de nos parrains, l'AJVC fut créée. Notre vice-présidente était membre du Conseil des jeunes du PNUE pour l'Afrique Centrale depuis 1999 et avant cette date elle a participé à maintes conférences de 1996 à 1999 à savoir :

- **1996** : Membre de GVC en tant que présidente du comité des jeunes.
- **3 au 8 juin 1997** : Participe au GLOBAL YOUTH FORUM à SEOUL.
 - Contribution à la déclaration commune des jeunes du PNUE de 1997.
 - A la planification régionale des actions des jeunes du PNUE
- **2 au 11 août 1998** : Participe au WORLD YOUTH FORUM à Bragga.
 - Au festival mondial de la jeunesse à LISBON.
 - A la conférence ministérielle des jeunes du système des N.U.
 - Contribution à la déclaration des jeunes sur les Océans.
- **28 au 6 février 1999** : Première participation au GLOBAL YOUTH RETREAT.
 - Participe en tant qu'observateur au GOVERNING COUNCIL du PNUE.
 - Désignation en tant que co conseillère associée au Cameroun du UNEP YAC.
- **4 au 5 juin 1999** : Organise un séminaire des jeunes acteurs sur l'environnement sous le parrainage du Ministère de l'Environnement et de GVC : Prix reçu pour la meilleure action.
- **13 novembre 1999** : Participation au programme d'échange entre les jeunes acteurs (membres du conseil des jeunes du PNUE) du Canada et de l'Afrique au Canada.
 - Avec formation sur les projets environnementaux générateurs de revenus.
 - Formation informatique sur WORD, EXCELL, et autres.
 - Formation VIDEO sur la production de documentaires environnementaux.
- **16 décembre 1999** : Organisation du premier FORUM NATIONAL DES JEUNES ACTEURS ENVIRONNEMENTAUX en tant que facilitatrice jeune du processus.
 - Coordonnatrice de la campagne du PNUE au Cameroun sur la consommation durable et la publication de PACHAMAMA (Version jeune de GEO.)

Le rôle de la conseillère YAC est de guider, informer et représenter les jeunes acteurs environnementaux dans le domaine et agir comme point focal entre les jeunes au niveau national, régional et international par la prise des décisions au niveau des autorités. Ils se rencontrent 2 à 3 fois par an lors des conférences, retraites et atelier pour donner leur point de vue sur les thèmes environnementaux et autres issues, se mettre en réseau, échanger et collecter les idées et informations afin de les diffuser dans leurs régions respectives. Marie T. est actuellement co-facilitatrice de ce conseil pour L'Afrique et reste des pays du SUD , point focal AEO du PNUE pour jeunes et porte paroles des jeunes pour la campagne du Millénaire 2015 au Cameroun.

En 1999, les membres fondateurs de l'Association et leurs partenaires avaient initié, coordonné et réalisé le **tout premier forum national des jeunes sur l'Environnement** (rapport disponible). Une résolution a été adoptée par les participants pour la mise sur pied d'une plate-forme. La première phase de mise sur pied de ce réseau fut réalisée en collaboration avec le MINEF, GTZ et la conseillère YAC, leurs représentants firent le tour des provinces du Cameroun au début de l'An 2000. Ils ont visité les délégations provinciales et départementales du MINEF et MINEDUC, les écoles, Lycées et Collèges, Universités et autres groupes d'acteurs environnementaux et organisations. Une enquête fut menée au niveau des activités de ces acteurs, des obstacles qu'ils rencontraient, de leurs besoins et propositions pour la mise sur pied du réseau et recueillir leur avis pour le programme J&E. Après ce processus de consultations locales des groupes et acteurs environnementaux, le programme Jeunesse et Environnement initié par la conseillère YAC pour soutenir le réseau après le forum fut réactualisé et compléter par d'autres propositions. Des activités furent menées entre temps pour consolider l'initiative et recueillir de nouveaux avis.

En novembre 2000, l'Association Jeunesse Verte du Cameroun a été formellement mise sur pied ainsi qu'un bureau qui va coordonner le Programme J&E. Le réseau tel que décrit tout haut est un élément de ce programme. Plus de 300 groupes de jeunes et volontaires des principales provinces ont adhéré au réseau. La première édition du magazine de ce réseau a été produite et distribuée(exemplaire disponible). Il est et sera la résultante des contributions des membres du réseau sur tout le territoire camerounais. Les contributions des prochaines éditions, qui auront en supplément la préparation à Rio + 10 sont collectées et éditées, tout ceci coordonné par l'Association.

A ce jour le Programme Jeunesse et Environnement est à jour lancé et a grâce à l'appui de la GTZ (Coopération Technique allemande) pour une durée de deux ans organisé une structuration de la jeunesse environnementale camerounaise, le suivi sera assuré si nous trouvons d'autres bailleurs de fonds intéressés. Nous avons relancé le contact avec les provinces et souhaitons être en contact avec le maximum de jeunes acteurs. Comme toutes les associations africaines, nous avons des moyens matériels et ressources financières limitées et nous apprécierons toute sorte de soutien. Nous avons de l'énergie, de la motivation, une incroyable et croissante expérience et notre invariable réseau de jeunes acteurs environnementaux et professionnels.

Si vous avez des informations et projets qui peuvent s'intégrer dans le cadre des objectifs de renforcement des capacités du réseau et de ceux de l'AJVC, ou des idées et projets que vous souhaitez développer, s'il vous plaît, n'hésitez pas, joignez vous à nous!!!

C'est ainsi que A l'occasion du lancement du Programme Jeunesse et Environnement, l'Association Jeunesse Verte du Cameroun et la coordinatrice de ce programme se sont mobilisées avec le soutien de la Coopération Allemande au Développement (GTZ) en partenariat avec le Youth Advisory Council of UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) pour lancer et encourager les activités entreprises par les clubs et groupes de Jeunes depuis 1999.

AJVC.

L'Association Jeunesse verte a reçu l'agrément du MINEFet du MINEDUC pour le suivi des recommandations du forum. La GTZ, Le MINEF et l'AJVC se sont engagés à soutenir par tous les moyens cette initiative et sollicitent de la part de tous les partenaires potentiels qu'ils soutiennent également, à la mesure de leurs moyens respectifs, cette opération symbole de la dynamique des jeunes camerounais qui se mobilisent pour que leur environnement soit correctement géré à l'aube du troisième millénaire.

- **Janvier 2000 - mai 2000** : Tournée nationale du Cameroun et consultation sur l'annuaire l'Etat des Acteurs Environnementaux au Cameroun.
- **2000** : Organisation et participation au projet « Mercredi Verts ».
- **Juin 2000** : Organisation de la journée mondiale de l'environnement : campagne de nettoyage médiatisée avec la GTZ.
- **9 au 11 août 2000** : Participe à la table ronde de l'Afrique organisée par le PNUE au Kenya sur la production propre et l'atelier sur la consommation durable.
- **16 au 20 octobre 2000** : participation au sixième haut séminaire sur la production propre au Canada
 - Participation au sommet international sur la prévention de la pollution.
- **28 au 9 février 2001** : Participe à la seconde organisation du GLOBAL YOUTH RETREAT et à la 21^{ème} session du Governing Council du PNUE.
 - Participe à l'atelier des ONG's et du secteur privé en préparation au programme de l'assemblée Générale du PNUE et du Forum ministériel Global à Nairobi au Kenya.
 - Ré - élection au sein du conseil des jeunes du PNUE en tant que co – facilitatrice pour les jeunes des pays du SUD pour deux ans..
- **22 Mai au 1^{er} juin 2001** : Participation à la conférence des jeunes sur le développement durable en Suède en préparation à RIO + 10.
- **18 Juin au 29 juin 2001** : Participation aux ateliers organisés par le PNUE au Kenya sur le GEO 3 et AEO 3.
- **Juin 2001** : Organisation d'une journée de célébration sur l'environnement avec les jeunes avec l'ACDI.
- **Juillet 2001** : participe aux ateliers d'évaluation en préparation à RIO + 10 organisé par le Ministère de l'Environnement et des forêts et par NESDA Cameroun pour la société civile.
- **6 septembre 2001** : Atelier de validation du rapport RIO + 10 par la société civile.
- **29 au 30 janvier 2002** : Séminaire de Mvog betsi sur l'Education Environnementale.
- **7 février 2002** : Séminaire de concertation de la société civile, ONDACE.
- **13 au 14 mars 2002** : Atelier de validation du rapport national de RIO +10.

- **14 AU 15 mars 2002** : Participation à la deuxième table ronde africaine sur la consommation durable et la production plus propre, Arusha / Tanzanie. Présentation de l'action des jeunes du Cameroun.
- **18 mai 2002** : Organisation d'un séminaire de formation sur la consommation durable avec l'UNESCO.
- **27 au 28 mai 2002** : Forum africain des jeunes sur l'environnement au Sénégal, motion de soutien pour les jeunes sur le Nepad en vue de la préparation du sommet mondial sur le développement durable.
- **Juin 2002** : organisation de la journée mondiale de l'environnement avec les jeunes / Yaoundé avec la coopération canadienne.
- **23 au 28 juin 2002** : Participation à la conférence des ministres en charge des forêts, COMIFAC – Yaoundé.

- **13 novembre 2002** : Atelier de sensibilisation sur la consommation durable.
- **19 au 20 décembre 2002** : Participation au deuxième Forum national sur les forêts du Cameroun / Palais de Congrès Yaoundé/ Société Civile.
- **30 au 08 décembre 2002** : Participation par une exposition dans un stand et des tracts au Salon International de l'Entreprise, sondage environnemental réalisé auprès des entreprises exposantes / SC and CP.
- **04 au 06 février 2003** : Atelier de révision de la stratégie de la coopération allemande dans le secteur prioritaire gestion durable des ressources naturelles.
- **11 février 2003** : Participation avec les jeunes leaders à la fête de la jeunesse par un défilé.
- **5 au 9 mai 2003** : Participation à la 19^{ème} session de l'assemblée générale de UN HABITAT à Nairobi au Kenya, déclaration des jeunes et proposition de plan d'action.
- **5 au 08 juin 2003** : Organisation du deuxième forum national des jeunes acteurs environnementaux avec la participation de 140 jeunes venus de toutes les provinces du Cameroun.
- **17 au 20 mai 2004** : Participation à la troisième table ronde africaine sur la production plus propre et la consommation durable, Casablanca, Maroc.
- **25 au 28 juin 2004** : Participation au sommet pan africain des jeunes leaders au Sénégal.
- **19 au 21 septembre 2004** : Participation au sommet pan asiatique des jeunes leaders à Hiroshima au Japon.

Rôle AJVC

❶ D'être le facilitateur à l'échelle nationale des actions de ces jeunes en les associant aux prises de décisions au niveau national et international. Ce sont ces jeunes, principale cible AJVC qui deviendront dans les années à venir les décideurs, les protagonistes et les bénéficiaires de la protection de l'environnement

❷ De promouvoir à large échelle les talents et les initiatives locales menées et développées par les groupes de jeunes (ONG, clubs, associations) actifs environnementaux.

❸ De faciliter les rencontres et les échanges. A ce titre, le Forum National des Jeunes a été et est le moyen de formaliser les échanges entre ces acteurs.

❹ De conseiller les jeunes acteurs en proposant de nouvelles idées.

Le programme Jeunesse & Environnement

Ce programme s'articule autour de six grands axes : la recherche, l'éducation et la sensibilisation, les partenariats, les échanges et les compétitions. Un réseau national des jeunes pour l'Environnement a été créé en vue d'une meilleure coordination des initiatives et des idées de ces jeunes acteurs environnementaux.

le **programme Jeunesse et Environnement (J&E)** a été lancé d' Octobre 2001 à Octobre 2003 par les initiateurs (AJVC) pour l'ensemble des lycées et collèges du Cameroun afin de promouvoir les idées, initiatives et talents des jeunes en matière de gestion durable de l'Environnement. Des représentants des lycées et collèges de tout le pays ont été invités à participer à ce programme ceci avec l'appui de leurs coordonnateurs, directeurs, proviseurs et doyens car ceci est la résultante des recommandations du Forum national des jeunes organisé en décembre 1999 à Yaoundé.

Il a consisté en un ensemble d'activités :

- La prise de contact avec tous les clubs, partenaires et autres personnes intéressées.
- La parution du magazine JeunEcolo
- La création d'un Site Web pour l'AJVC (ONG coordinatrice du réseau, les membres du réseau au niveau des « best practices » et les projets des jeunes, la relation avec le monde international et un ensemble d'information à fournir à tous sur les activités en cours.
- Le soutien technique, matériel et si possible financier à travers nos partenaires pour les projets qu'ils retiendront.
- L'organisation de la journée mondiale de chaque année
- La participation aux séminaires ateliers de sensibilisation.
- La conception de l'annuaire des jeunes leaders et leurs contacts qui seront connus des autorités et autres organismes oeuvrant pour la protection de l'environnement.

D'autres ouvertures des fora nationaux et internationaux....

Le Réseau National des Jeunes Acteurs Environnementaux

Ce réseau national est le regroupement de tous les acteurs environnementaux (clubs, associations de jeunes, institutions, établissements scolaires et universitaires, volontaires...) répartis sur le territoire camerounais. Ce réseau une fois constitué s'est fixé trois objectifs centraux :

- Promouvoir les activités menées indépendamment par ses membres.
- Développer un système d'échanges, de communication et d'interaction entre les membres du réseau national.
- Participer au programme Jeunesse & Environnement, initié par la Conseillère YAC.

La coordination du réseau sera entre autre assurée par l'AJVC dont trois rôles principaux :

- Organiser des rencontres entre les membres
- Editer un bulletin d'informations concernant le réseau et ses activités
- Instaurer des relations bilatérales pour développer les partenariats entre les membres et les instances chargées de l'Environnement.

ACTIONS ENTREPRISES ET LEÇONS APPRISSES

Il est nécessaire de former une jeunesse et de lui donner les compétences essentielles afin qu'elle puisse mener, par la suite des activités sur le terrain et une sensibilisation de leurs parents, amis, petits frères. Nous avons noté depuis le début du programme :

- Présence active des jeunes acteurs dans le domaine environnemental du Cameroun.
- Bonne réceptivité du réseau et du programme jeunesse et environnement grâce au lien partenaires / AJVC.
- Reconnaissance par le gouvernement (MINEF) de l'existence des groupes de jeunes actifs de l'AJVC et des partenaires comme association facilitatrice du programme.
- Appel des jeunes pour rencontres nationales en cas de besoin.
- :Renforcement des capacités des membres de l'AJVC, des membres du réseau national, des points focaux (ateliers, séminaires)
- libre expression des jeunes, plus de prise de conscience
- plus de pouvoir et de raison d'agir.
- Etendue des activités des jeunes acteurs / AJVC au niveau national (réseau et points focaux) et international (PNUE/AEO, UN HABITAT...autres réseaux....
- La prise de conscience et l'intérêt des jeunes est significatif

REMERCIEMENTS

Le présent rapport couvre 10 domaines d'activités du PAMJ. Il représente un effort collectif majeur des organisations de jeunes pour apprécier les progrès des pouvoirs publics et de la société civile pour la jeunesse, dans le meilleur esprit du PAMJ. Nous devons beaucoup à Madame Tamoifo Nkom Marie, porte-parole de la Campagne du Millénaire au Cameroun, à Madame Céline Mbia chargé du Programme Jeunesse au bureau sous régional de l'UNESCO, et à Monsieur le Ministre de la Jeunesse, à Madame de Mowbray, représentante résidente du PNUD au Cameroun ainsi qu'à leurs collègues, pour l'appui qu'ils nous ont apporté dans la réalisation du présent rapport.

Notre travail sur le PAMJ dépend de l'expérience des jeunes que nous avons acquis avec les années sur le terrain en tant que jeunes et nous nous basons sur notre capacité en tant que jeunes à pouvoir évaluer nos actions et celles du gouvernement et des ministères et organisations de tutelle. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont apporté leurs expériences, et tous ceux qui nous ont aidés de leurs utiles conseils et commentaires, parmi lesquelles :

Les analyses que nous avons faites et les recommandations sont une contribution des auteurs de ce rapport et non de toute la jeunesse camerounaise. Il aurait fallu organiser un forum national pour le faire mais faute de moyens nous avons usé de nos relations pour faire ce rapport succinct.

RESUME DU RAPPORT

Le gouvernement camerounais en harmonie avec la communauté internationale s'est engagé à améliorer le bien-être et les moyens de subsistances des jeunes et à atteindre les objectifs de Participation, développement et paix (année internationale de la jeunesse) d'ici à 2015.

INTRODUCTION

Ce document est la substance des actions entreprises pour les jeunes (18 - 35 ans) par les pouvoirs publics et la société civile, et le secteur privé. Ce rapport présente la situation des jeunes au Cameroun ainsi que les progrès accomplis et les contraintes rencontrés dans la mise en œuvre du programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au delà (PAMJ). Plusieurs recommandations sont faites en matière de formulation des politiques et d'exécution des plans d'actions nationaux. Parmi lesquelles à la gestion intégrée des ressources jeunes par l'association et la participation de ses derniers à l'éducation et la santé des populations, et leurs accès à l'emploi, la terre et au crédit.

Ce rapport se veut :

- Une contribution des jeunes du Cameroun au rapport du Secrétaire Général des Nations Unies conformément à la résolution A/RES/53/133 adopté en novembre 2003 par l'assemblée Générale. Pour la résolution cliquez sur www.un.org/youth.
- Une aide à la prise de décision aussi bien sur le plan national qu'international.
- Un cadre de départ pour des actions nationale et internationale qui associent les jeunes qui constituent des agents actifs du développement et du changement.

Quelles grandes étapes de la politique jeunesse du pays

- 11 Janvier 1993 ratifications de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)
- 1995-2000 : Exécution du projet Franco-camerounais MOJAS (Mobilisation de la Jeunesse Associative par le Sport)
- 16 juin 1998 première séance du Parlement des Enfants tenu à l'hémicycle du palais de l'Assemblée Nationale en présence du Premier Ministre
- Premier forum national des jeunes acteurs environnementaux en décembre 1999.
- 8-10 Mai 2002 : La participation de deux jeunes Députés Juniors à la session Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies consacrée aux Enfants à NEW YORK.
- Deuxième forum national des jeunes acteurs environnementaux 2003.
- Octobre 2003 Début du Projet franco-camerounais JEVAIS (Jeunesse Vie Associative Pour l'Insertion Social)
- 2003 Lancement du Programme Développement de l'Adolescent (Programme Unicef-Cameroun)
- Décembre 2004 Création par décret du Président de la république d'un Ministère de la Jeunesse; d'un Ministère de l'Education de Base; d'un Ministère des Enseignements Secondaire; d'un Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

mécanismes nationaux pour la jeunesse

- Existe-t-il une politique de la jeunesse dans votre pays ? **Partiellement et qui est entrain de se mettre en place.**
- Est-elle intersectorielle ? **Elle le sera.**
- Est-elle dotée d'objectifs spécifiques, tenus par le temps ? Qu'en est-il des mécanismes d'évaluation ? **Oui mais elle sera revue bientôt.. Nous travaillons là-dessus.**
- Quel type de département ou ministère de la jeunesse existe dans votre pays ? **Le Ministère de la jeunesse.**
- Comment est-il coordonné avec les autres ministères ?, **Chaque ministère à un plan d'action annuel.**
- Est-il intersectoriel ? **Oui.**
- Le département/ministère de la jeunesse entreprend-il des recherches et des cueillettes de données sur les questions relatives à la jeunesse ? **Quelquefois mais utilisent parfois les anciennes associations.**
- Comment ces découvertes sont-elles disséminées ? **De bouche à oreille ou par les informations**
- Quels sont les types de mécanismes de coordination existant au niveau national ? **Nous avons les réseaux nationaux, les fédérations et tribunes de jeunes, les plate formes et ...**
- Comment les politiques de la jeunesse sont-elles intégrées dans les programmes jeunesse ? **de manière directe mais elle est encore à modifier.**
- Quel est le degré d'implication et de participation des jeunes et des organisations de jeunesse dans les institutions et mécanismes existants ? **Minime en terme de décision et de poids face aux adultes.**
- Quels ont été les succès et contraintes ? **Un ministère de la jeunesse est enfin présent.**

DOMAINE 1 : ÉDUCATION

Action 1 : Les gouvernements ont convenu « d'améliorer l'enseignement de base, la formation professionnelle et l'alphabétisation des jeunes ».

ÉDUCATION POUR TOUS

§ Quelles démarches le gouvernement a-t-il prises pour promouvoir l'éducation pour tous les jeunes ? **Création de nouvelles écoles primaires avec le don japonais et école primaire gratuite.**

§ Le programme scolaire national favorise-t-il l'égalité entre les femmes et les hommes ? Englobe-t-il une société multiculturelle/multiethnique ? **OUI.**

§ De quelle manière votre gouvernement s'est-il engagé en faveur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie ? **Ils ont des institutions qui ont été créées et qui se créent mais c'est l'après formation qui est difficile.**

Qu'en est-il de l'enseignement à distance ? **Pas encore très développé mais déjà certains s'y attèlent.**

§ L'éducation non formelle est-elle promue par votre gouvernement ? **Oui**

Est-elle reconnue par les employeurs ? **OUI, quelquefois.**

§ L'enseignement à tous les niveaux est-il accessible aux jeunes, de manière égale, indépendamment de leur statut économique ? **Non**

§ Les ONG/organisations de jeunesse ont-elle été actives à promouvoir l'éducation pour les jeunes ? Qu'en est-il des programmes de jeunes à jeunes (éducation par pairs) ? **Oui, certaines.**

§ De quelles façons le gouvernement a-t-il ciblé des groupes particuliers (jeunes autochtones, immigrés, réfugiés, enfants de la rue, enfants pauvres, jeunes handicapés) dans les efforts consacrés à l'éducation ? **Enfants en général.**

§ Quels sont les facteurs qui empêchent les enfants d'aller ou de rester à l'école ? **la pauvreté, la délinquance et la famine. Absence d'infrastructures au niveau rural et certaines traditions (Nord du Cameroun), refus de certains maîtres d'aller enseigner dans les zones rurales pour cause de salaires bas et irrégulièrement perçus.**

Action 2 : Les gouvernements ont convenu de « promouvoir le patrimoine culturel et les modèles de société contemporains ».

Action 3 : Les gouvernements ont convenu de « promouvoir la compréhension et le respect mutuels ainsi que les idéaux de paix, la solidarité et la tolérance parmi la jeunesse ».

Saviez-vous qu'au Cameroun :

L'éducation est le facteur unique le plus important pour que les jeunes puissent vivre une vie productive et responsable. Les programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie sont importants pour fournir un enseignement culturellement, socialement et économiquement approprié.

La participation des étudiants en tant que partenaires dans l'examen et le renouvellement des systèmes d'enseignement est fondamentale.

ainsi

- 4753148 Enfants ne vont pas à l'école au Cameroun
- 2 millions de jeunes sont ANALPHABETES
- Au Cameroun, la participation à l'école primaire reste faible (-de 40%) avec de grandes lacunes dans les effectifs, largement tributaires des discriminations de sexe, des programmes, d'infrastructures et de la pauvreté

Source : MINEDUC (carte scolaire)

Sur 1 engagement en sept actions pris par le Cameroun dans le cadre du P.A.M.J, deux actions ont été entamées par le gouvernement il s'agit de :

- la construction des salles de classes et la réforme du programme scolaire avec l'introduction de l'informatique à l'école (action 1 – domaine 1)
- La création d'un ministère de l'enseignement Technique et de la formation professionnelle puis en décembre 2004 d'un ministère de l'emploi et de la formation professionnelle ce qui à eu le mérite de la certification des formations professionnelles et l'harmonisation des programmes dans les différentes filière de formation de l'informelle (action 4).
- Le gouvernement forme également à travers l'INJS (Institut National de Jeunesse et des Sports) des cadres d'animation chargés d'accompagner la vie associative et les mouvements sportifs (action 7).

La société civile n'est pas en reste avec son dynamisme, elle a mise œuvre dans le domaine de l'éducation plus de trois actions en complément de celles déjà entreprises par le gouvernement; il s'agit de :

- A travers les mouvements de jeunesse et les associations les valeurs de solidarité, tolérance et idéaux de paix ont été promues par les composantes de la société civile (les religions, les organisations de jeunes, etc.) {action 3}.
- Les droits de l'Homme et de l'enfant sont promus au sein des clubs scolaires et universitaires, les organisations de jeunes appuyées par les organisations du système des Nations Unies et les missions diplomatiques (action 5)

- Les animateurs des groupes de jeunes sont formés dans l'informel, une seule structure spécialisée existe à savoir le CFAS (Centre de Formation des Animateurs socioculturels de MBALMAYO) (action 7).

CONTRAINTES : Budgétaires.

LES RECOMMANDATIONS :

- 1- Création de débouchés pour les techniciens diplômés.
- 2- Promotion et la valorisation de l'éducation par les pairs dans tous les niveaux de l'éducation dans le but de réduire le taux d'analphabétisation et le taux de non –scolarisés en milieu jeune mais aussi pour atteindre les ODM d'ici à 2015.
- 3- La vulgarisation et le soutien pour l'alphabétisation fonctionnelle des jeunes analphabètes (Bois, sérigraphie, menuiserie, etc.)
- 4- Organiser des formations optionnelles à la fin de chaque année scolaire.
- 5- Offrir des stages de vacances aux jeunes scolaires pour leurs assurer un des débouchés si jamais ils viennent à arrêter les classes)

DOMAINE 2 : PLEINE ET EFFECTIVE PARTICIPATION DES JEUNES A LA PRISE DE DECISION ET A LA VIE DE LA SOCIETE

SAVIEZ-VOUS QU'AU CAMEROUN :

- **Six (6) séances du parlement des enfants ont été organisées par le gouvernement et ses partenaires (1998,1999,2000,2001,2003,2004)**
 - 1200 Députés Juniors (DJ) sont issus du Parlement des Enfants au Cameroun
 - Cinq (5) Lois camerounaises ont été initiées par les DJ durant les séances du Parlement des Enfants
 - Le Président de la république à créer par décret le Ministère de la jeunesse le 8 décembre 2004
- Source : Ministère des Affaires Sociales
- fête de la jeunesse tous les 11 février de chaque année.

PROGRES : La participation des jeunes (18- 35 ans) à la prise de décision au plus haut niveau est illustrée dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain à travers les séances du Parlement des Enfants. La participation des jeunes à la vie de la société est illustrée au Cameroun durant les stages de vacances dans les entreprises privés et lors des conférences de jeunes.

SAVIEZ-VOUS QUE :

- La non - participation des jeunes est la violation de leur droits civiques et politiques.
- Le gouvernement du Cameroun associe rarement pas les délégués de jeunesse dans les délégations officielles aux Nations Unies où dans les autres réunions officielles des organisations internationales.
- Le Parlement des Enfants (PE) est une activité officielle, non formelle et ponctuelle organisé exclusivement dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain le 16 juin de chaque année depuis 1998.
- Environ 5000 associations de jeunes existe au Cameroun.
- La participation des jeunes se limite aux conférences nationales et quelques unes internationales.

RECOMMANDATIONS :

Pour une meilleure participation des jeunes. Nous recommandons au gouvernement :

- 1- l'institutionnalisation du Parlement des jeunes (action 1)
- 2- la mise sur pied d'un Conseil National de la Jeunesse (action 1et 2)
- 3- La mise sur pied de la politique nationale de la jeunesse du Cameroun.
- 4- Faciliter, encourager et renforcer les associations de jeunesse et de jeunes par un appui financier, éducatif et technique.
- 5- Tenir compte de l'avis (expertise) des jeunes lors de la conception et des politiques et plans nationaux les concernant. Davantage dans les plans d'actions des nouveaux ministères ayant en charge la jeunesse.
- 6- L'association et la participation des délégués de jeunesse dans les délégations du Cameroun participants aux Assemblées Générales des nations Unies et des autres organisations Internationales.

DOMAINE 3 : EMPLOI

Action 1 : Les gouvernements ont convenu de « promouvoir les possibilités d'exercer un travail indépendant ».

Action 2 : Les gouvernements ont convenu de « fournir des possibilités d'emploi pour certains groupes de jeunes ».

PROMOUVOIR LE TRAVAIL INDÉPENDANT

§ Quels sont les types de programmes de subvention disponibles pour les jeunes dans votre pays ? Sont-ils gérés par des gouvernements ou des ONG ? Quels ont été leurs succès et contraintes ? **Ceux gérés par les organisations internationales et le fond national de l'emploi.**

§ De quelle façon le gouvernement promeut-il l'emploi/l'entreprise des jeunes ? **A travers le FNE.**

Qu'en est-il des programmes des ONG ? **Ils se débrouillent.**

Comment le secteur commercial est-il impliqué dans ces programmes ? **Pas du tout sauf en cas de sponsor d'évènements.**

§ Dans le cadre de ses efforts pour l'emploi des jeunes, comment le gouvernement cible-t-il les jeunes femmes, les jeunes handicapés, les jeunes de retour du service militaire, les jeunes immigrés, les jeunes réfugiés, les personnes déplacées, les enfants de la rue et les jeunes autochtones ? **par des programmes tels le projet safer cities du PNUD au Cameroun.**

§ Comment les organisations de jeunesse et les jeunes participent-ils à la planification et à la mise en œuvre de programmes d'emploi pour les jeunes ? **En créant des PME et en initiant des projets générateurs de revenus.**

Action 3 : Les gouvernements ont convenu de « fournir des services collectifs bénévoles faisant appel aux jeunes ».

ENCOURAGER LE SERVICE VOLONTAIRE

§ Quels sont les types de programmes de service volontaire pour les jeunes ? **Celui de la coopération française ou de certaines ONG ou celui du PNUD (VNU).** Sont-ils dirigés par le gouvernement ou une ONG ? **Par les coopérations et les ONG en partenariat avec le gouvernement.** Sont-ils fournis en guise d'alternatives au service militaire et/ou considérés comme faisant partie de l'éducation nationale ? **Comme faisant partie de l'éducation nationale.**

§ Quelle est l'étendue des programmes de service volontaire disponibles ? **Moindre.**

Incluent-ils notamment des camps de jeunesse, des projets de service communautaire, la protection de l'environnement ou des programmes de coopération interrégionale ? **Si en ce qui concerne les programmes des ONGS.**

§ Comment les jeunes et/ou les organisations de jeunesse participent-ils à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation de tels programmes ? **En initiant et en faisant évaluer par les partenaires.**

§ Existe-t-il des liens entre les programmes dans les pays en développement et dans les pays développés ? Ces programmes sont-ils dirigés par un gouvernement ou une ONG ? **Oui certains, surtout ceux du gouvernement.**

§ Existe-t-il des mesures gouvernementales de soutien aux initiatives de travail volontaire lancées par les organisations de jeunesse ? **NON.**

UTILISER LES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

§ De quelles manières le gouvernement promeut-il les possibilités d'emploi des jeunes dans les domaines d'innovation technologique ? Comment les jeunes sont-ils formés dans ce domaine ? **Sur le tas ou dans des écoles de formation**

§ Quels sont les types de programmes de formation disponibles pour les jeunes dans les industries de haute technologie ? **IAI.**

Existe-t-il des relations entre les programmes gouvernementaux et ceux du secteur commercial ? **Certains.**

Qu'en est-il des relations entre les programmes de formation et les possibilités d'emploi ? **Minces mais présentes.**

§ Les cours d'informatique font-ils partie du programme scolaire ? **oui dans certaines grandes écoles et lycées.**

Les écoles sont-elles connectées à l'Internet ? **Oui , quelques unes.**

SAVIEZ-VOUS QU'AU CAMEROUN :

- Plus de 3.100.000 sur 3.400.000 jeunes (18 - 35 ans) que compte le Cameroun sont sans emploi et sans occupation.
- Plus de 2.000.000 sont analphabètes
- 95% des jeunes actifs sont dans le secteur informel et les activités de survie à cause du manque d'option
- La jeunesse camerounaise est livrée à elle-même dans la recherche d'un emploi, dans la création d'entreprise ou dans l'auto emploi.
- Le chômage des jeunes peut avoir un impact sur l'avenir du pays.

PROGRES :

Pour lutter contre le chômage des jeunes, le gouvernement a créé le FNE (Fonds National de l'Emploi). Il forme et informe les chercheurs d'emploi. Il met également en contact les chômeurs et leurs employeurs. Il finance des micro projets en vue de l'auto emploi et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Certaines mairies apportent également leur appui à la jeunesse à travers des micro - financements de 10.000 à 50.000 francs CFA.

CONTRAINTES : malgré l'appui et l'accompagnement du FNE et des mairies on constate que le chômage des jeunes est en augmentation tous les jours en zone urbaine comme en zone rurale. Cette augmentation est due à l'insuffisance des opportunités offertes compte tenu de l'accroissement de la population jeune, et de la diversité de celle-ci.

SAVIEZ-VOUS QUE :

L'ONU a créé quatre stratégies pour l'emploi des jeunes:

- Employabilité –investir dans l'enseignement (la formation)
- Egalités de chances – pour les hommes et les femmes
- Entreprenariat – lancer et diriger une entreprise
- Création d'emplois – dans le cadre de la politique macro-économique

- La mise sur pied d'un fonds de crédit jeunesse pour les zones rurales et urbaines.
- La mise sur pied de soutiens financiers pour les associations de jeunes; afin de créer des opportunités d'emploi et d'auto-emplois pour leurs membres à travers les ateliers d'alphabétisation fonctionnelle dans les milieux défavorisés des zones rurales et urbaines.
- L'association et la participation des jeunes à l'élaboration et à l'examen des politiques d'emploi au niveau national et international notamment dans le Réseau pour l'Emploi des Jeunes ou Youth Employment Network (YEN) conduit par l'OIT, la Banque Mondiale et l'ONU.

DOMAINE 5 : **ENVIRONNEMENT**

Action 1 : Les gouvernements ont convenu « d'intégrer la formation à l'environnement dans les programmes d'enseignement et de formation ».

PROMOUVOIR L'ENVIRONNEMENT

§ L'éducation à l'environnement est-elle enseignée dans les écoles ? **Oui dans les universités et grandes écoles uniquement.**

Comment les enseignants sont-ils formés sur ce sujet ? **Lors des formations internationales et au sein des ONGs.**

§ De quelles manières les organisations de jeunesse sont-elles impliquées dans la cueillette de données sur l'environnement et dans des actions pour l'environnement ? **Dans les livres et bouquins divers, sur Internet et lors des séminaires de formation et conférences.**

Les activités de jeunesse sont-elles soutenues par le gouvernement et les ONG ? **Oui quelques-unes , mais rares.**

§ Le gouvernement soutient-il et utilise-t-il la recherche des programmes de science environnementale et d'autres activités de recherche entreprises par les jeunes ? **Oui pour des thèmes de recherche académique.**

Action 2 : Les gouvernements ont convenu « d'améliorer la diffusion au niveau international des données d'information sur les questions liées à l'environnement à l'intention des jeunes et l'utilisation par les jeunes de techniques écologiquement rationnelles ».

Action 3 : Les gouvernements ont convenu de « renforcer la participation des jeunes à la protection, à la préservation et à l'amélioration de l'environnement ».

? Les jeunes se sentent souvent particulièrement concernés par l'environnement.

? Les messages des médias et du système d'éducation sont plus qu'indispensables pour activer la participation des jeunes.

? La participation au processus décisionnel est essentielle pour l'implication des jeunes.

Action 4 : Les gouvernements ont convenu de « renforcer le rôle des médias touchant la diffusion d'informations sur les questions écologiques auprès des jeunes ».

ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES JEUNES À L'ENVIRONNEMENT (Voir fiche AJVC)

§ Quels types de matériel existent pour informer les jeunes sur l'environnement ? **Internet, les magazines et les livres.**

Sont-ils produits par le gouvernement ou par des ONG ? **Les ONGS**

Comment sont-ils distribués ? **Gratuitement.** Les jeunes ou les organisations de jeunesse prennent-ils part au développement ou à la dissémination de telles informations ? **OUI.**

§ Le gouvernement encourage-t-il l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement ? **Non.**

§ Existe-t-il des programmes qui favorisent la participation des jeunes à la plantation d'arbres, à la sylviculture, à la lutte contre l'avancée du désert, la réduction des déchets, le recyclage, la lutte contre les changements climatiques et d'autres pratiques respectueuses de l'environnement ? **Sauf ceux des ONGS.**

§ Comment les jeunes et les organisations de jeunesse participent-ils à la conception et la mise en œuvre de politiques environnementales appropriées ? **par des projets et programmes** .

Les jeunes prennent-ils part à la gestion de programmes ? **Oui**. § De quelles manières le gouvernement encourage-t-il les médias et les agences publicitaires à élaborer des programmes pour garantir une dissémination massive des informations sur les questions liées à l'environnement ? **Encouragements nuls sauf venant du ministère**.

§ Comment les jeunes sont-ils encouragés à participer aux processus de prise de décisions relatives à l'environnement aux niveaux local, national et régional ? **En participant aux réunions de prise de décision**.

SAVIEZ-VOUS QUE ::

Lors du Sommet mondial pour le Développement durable (août-sept. 2002), les gouvernements :

- ? Ont réaffirmé leur engagement envers la réalisation des objectifs d'Action 21 ;
- ? Ont renforcé le concept de développement durable et les relations entre la pauvreté, l'environnement et l'utilisation de ressources naturelles ;
- ? Ont créé des partenariats avec la société civile et le secteur privé ;
- Ont déterminé de nouvelles cibles, comprenant notamment :
- ? De réduire la proportion de personnes qui n'ont pas accès aux équipements sanitaires de base d'ici à 2015 ;

pas en reste l'environnement y est enseigné.

La société civile appuie cette action par les clubs scolaire et universitaire créés et animés par des jeunes, des associations de jeunes reste très active sur le terrain avec des études qui sont publiées sur l'environnement au Cameroun. Une radio urbain [radio environnement – Yaoundé] informe et éduque les usagers sur les risques et autres risques de l'environnement. des réseaux d'information et d'échanges existent tels que le projet jeunesse et environnement de la coopération allemande au Cameroun.

CONTRAINTES : malgré les efforts des pouvoirs publics et de la société civile l'on constate que notre environnement reste insalubre en zone urbaine ou rurale. Peut être du fait que les programmes sont plus théoriques que pratique, la pauvreté ne favorise pas la prise de conscience.

RECOMMANDATIONS : Nous recommandons que :

- Le gouvernement soutienne davantage l'action des organisations de jeune qui œuvre pour l'environnement.
- Favoriser le circulation de l'information sur l'environnement
- L'appui technique, éducatif et financier aux programmes et organisation de jeunesse oeuvrant pour l'environnement.

DOMAINE : VIH/SIDA

SAVIEZ-VOUS QU' AU CAMEROUN :

- 500.000 personnes vivent avec le VIH/SIDA au Cameroun
- 5 sur 100 jeunes (15 – 19 ans) vivent avec le VIH/SIDA
- 8 sur 100 jeunes (20-24 ans) vivent avec le VIH/SIDA
- sur 500.000 PVVS 222.157 ont entre 15 et 24 ans soit 44,5%

Source : Comité National de Lutte contre le Sida

PROGRES : depuis 2002 le Cameroun dispose d'une stratégie et des politiques multisectorielles de lutte contre le VIH/SIDA. Le CNLS (Comité National de Lutte contre le Sida) finance les plans d'actions des Comités Locaux de lutte contre le Sida. Il appuie également programme d'information et de formation des pairs éducateurs dans tous les secteurs y compris en milieu jeune. Le coût des antirétroviraux a été réduit de plus de 90% comparé au coût des années 90. Les jeunes des milieux ruraux enclavés restent très exposés à la pandémie.

CONTRAINTES : l'un des obstacles majeurs à la régression du taux de prévalence chez les jeunes est leur faible participation à la prise de décision dans les stratégies des pouvoirs publics et des organisations Internationales, ainsi des ONGs. Les facteurs qui favorisent la propagation du VIH/SIDA en milieu jeune sont

- L'extrême pauvreté (ils n'ont pas d'argent pour s'acheter des préservatifs ou une nouvelle lame)
- L'analphabétisme (ils ne savent pas utiliser un préservatif ou lire correctement une information)
- Le chômage (ils n'ont pas d'argent pour se soigner et développer des activités à risque)
- L'oisiveté (ils n'ont rien à faire).

Au Cameroun, les jeunes hommes et les jeunes femmes âgés entre 15et 24 ans sont davantage des destinataires des stratégies et programmes que le Gouvernement et ses partenaires (CNLS, ONUSIDA, YDF, MTN...) mettes sur pied. Ces programmes sont conçus pour que les jeunes les consomment. Ce qui explique leurs effets restent ponctuels.

Exemple; la caravane "NO SIDA".

RECOMMANDATIONS

- Que le Comité National de Lutte contre le SIDA et l'ONUSIDA mettent en place un groupe de réflexion constitué à 60% de jeune de 18 à 35 ans !
- Que la communauté internationale une plus grande consistance financière éducative technique à la jeunesse pour une lutte efficace contre le SIDA !

DOMAINE 9 : JEUNES FILLES ET JEUNES FEMMES

Action 1 :

Les gouvernements ont convenu que « des actions doivent être entreprises pour éliminer la discrimination contre les jeunes filles et les jeunes femmes ».

Action 2 :

Les gouvernements ont convenu d'assurer « un accès universel et égal à la réalisation des études primaires pour les jeunes filles et jeunes femmes, ainsi qu'un accès égal aux études secondaires et supérieures ».

GARANTIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES JEUNES FILLES ET LES JEUNES FEMMES

§ Quelles actions le gouvernement a-t-il entreprises pour éliminer la discrimination contre les jeunes filles et les jeunes femmes ? **Les jeunes filles vont à l'école comme les hommes et ont le même statut qu'eux, peuvent postuler pour les mêmes emplois. Ne sont plus relégués aux seules tâches ménagères.**

Qu'en est-il des activités des ONG ? **Elles font du lobbying.**

Quels ont été les succès et les contraintes ? **Elles sont créatrices d'emplois, cadres dans le privé et le public, des directrices et membres du gouvernement.**

§ Comment le gouvernement a-t-il promu l'accès universel et égal à, et la réalisation des études primaires des jeunes filles et jeunes femmes, ainsi que l'accès égal aux études secondaires et supérieures ? **l'adoption et la promulgation des lois .**

§ Le matériel et les pratiques pédagogiques sont-ils équilibrés entre hommes et femmes ? **Oui, le même.**

Qu'en est-il des programmes gouvernementaux et d'ONG ? **Oui.**

Le contexte scolaire élimine-t-il les barrières à la participation des jeunes filles et des jeunes femmes, y compris celles qui sont mariées et/ou enceintes ? **Non.**

Action 3 : Les gouvernements ont convenu que « la discrimination contre les jeunes filles et les jeunes femmes doit être éliminée dans les domaines de la santé et de la nutrition ». § Le gouvernement a-t-il abrogé les lois et pratiques discriminatoires à l'encontre des jeunes filles et des jeunes femmes dans les programmes de distribution alimentaire et de nutrition, ainsi que dans l'accès aux services de santé ? De quelles manières ? Quels ont été les succès et contraintes ?

Action 4 : Les gouvernements ont convenu que « les jeunes filles et les jeunes femmes doivent être protégées de l'exploitation économique et d'autres formes d'exploitation y étant liées ».

§ Comment le gouvernement protège-t-il les jeunes filles et les jeunes femmes de l'exploitation économique et d'autres formes d'exploitation y étant liées ? **Rien.**

§ Comment le gouvernement promeut-il l'accès des jeunes femmes à toutes les possibilités d'emploi ? **Ouverture de candidature pour toutes et privilège aux candidatures féminines.**

Comment la participation des femmes est-elle encouragée dans les secteurs traditionnellement dominés par les hommes ?

Egalité.

Le gouvernement possède-t-il des programmes ou politiques pour la promotion de la rémunération égale pour un travail égal ? **OUI.**

Quels ont été les succès et contraintes ?

Succès : Equilibre au sein des ménages.

Même salaires pour des personnes de mêmes grades

Accès pour tous aux mêmes opportunités (appels d'offres) et possibilité de concourir.

Contraintes :

Au niveau du foyer, l'homme reste le seul maître.

Action 5 : Les gouvernements ont convenu de «promulguer et mettre en œuvre des lois protégeant les jeunes filles et les jeunes femmes de toutes formes de violence, y compris l'infanticide et la sélection prénatale selon le sexe, la mutilation génitale, l'inceste, les sévices sexuels et l'exploitation sexuelle, la prostitution d'enfants et la pornographie infantile ».

§ Quelles sont les politiques et la législation au niveau national, qui protègent les jeunes filles et les jeunes femmes de toutes les formes de violence, y compris l'infanticide et la sélection prénatale selon le sexe, la mutilation génitale, l'inceste, les sévices sexuels et l'exploitation sexuelle, la prostitution d'enfants et la pornographie infantile ? **Le code pénal et civil.**

Quels types de programmes de prévention gouvernementaux et non gouvernementaux et quels services de soutien sont disponibles pour les jeunes filles et les jeunes femmes dans ces domaines ? **la présence Ministère des affaires sociales et de la condition féminine et certains programmes des ONGs de soutien à la jeune fille et jeune femme.**

§ Comment les jeunes et les organisations de jeunesse participent-ils au développement, à la mise en œuvre ou à l'évaluation de tels programmes ? **Elles s'associent**

ACTIONS INTERNATIONALES

OBJECTIF DE CETTE SECTION

L'objectif de cette section consiste à fournir un aperçu des principales conférences des Nations Unies et des sessions extraordinaires qui se sont déroulées depuis le PAMJ. Les questions de la jeunesse sont pluridisciplinaires, il peut donc s'avérer utile de vérifier d'autres engagements internationaux pris par votre gouvernement, et de voir comment ils ont été traduits en actions nationales.

De nombreuses actions internationales ont été entreprises depuis le PAMJ, qui réaffirment les engagements envers les jeunes.

- Sommet mondial pour le Développement social, Copenhague, 1995 , **oui pas les jeunes**
- Quatrième Conférence mondiale sur les Femmes, Beijing, 1995, **oui mais pas les jeunes.**
- Conférence des Nations Unies sur l'Etablissement humain, Istanbul, 1996, (**OUI**)
- Sommet de la Terre +5, New York, 1997, (**Oui**)
- Conférence mondiale des Ministres de la Jeunesse, Lisbonne, 1998 (**OUI**)
- Conférence internationale sur la Population et le Développement +5, New York, 1999 (**Non**)
- Sommet mondial pour le Développement social et au-delà, Genève, 2000 (**Oui**)
- Beijing +5, New York, 2000 '(oui, mais pas les jeunes)
- Sommet du Millénaire, New York, 2000 (oui)
- Session extraordinaire sur le VIH/SIDA, New York, 2001 (oui)
- Conférence mondiale contre le Racisme, Durban, 2001 (oui)
- Conférence internationale sur le Financement pour le Développement, Monterrey, 2002 (non)
- Deuxième Assemblée mondiale sur le Vieillessement, Madrid, 2002 (non)
- Session extraordinaire sur les Enfants, New York, 2002 (oui)
- Sommet mondial pour le Développement durable, Johannesburg, 2002 (oui).

SSAVI IEEZZ VOUSS QUEE ::

« Des conférences mondiales ont eu un impact à long terme en : ? Mobilisant des gouvernements nationaux et locaux, et des organisations non gouvernementales (ONG) pour qu'elles entreprennent des actions sur un problème mondial majeur ; ? Établissant des normes et lignes directrices internationales pour la politique nationale ; ? Servant de forum où de nouvelles propositions peuvent être débattues et où un compromis peut être recherché ; ? Lançant un processus par lequel les gouvernements prennent des engagements et fournissent des rapports réguliers aux Nations Unies. » (Source : <http://www.un.org/News/facts/confercs.htm>)

(Voir cas AJVC).